



Association « Les Amis de la chapelle San Peïre »
240, chemin du Château
06640 Saint-Jeannet
Enregistrée à la sous-préfecture de Grasse n°0061023933
chapelle.sanpeire@free.fr

Compte-rendu de l'assemblée générale du 25 février 2011.

Soixante douze personnes sont présentes ou représentées. De ce fait, le quorum est atteint.
Notre présidente, Madame Thérèse Arnaudon nous expose son rapport moral (pièce jointe).
Ensuite, notre trésorier, Monsieur Alain Falcoz, fait le rapport financier (pièce jointe).
L'assemblée lui accorde son quitus.

Nos statuts stipulant que les membres du C.A. sont, à l'origine, nommés pour 3 ans, il n'y a pas de vote. Cependant, une personne, Madame Eliane Peirano, a fait acte de candidature pour être membre de ce conseil. Elle est élue à l'unanimité.

Le conseil d'administration se réunira ultérieurement pour élire les membres du bureau.

En ce qui concerne les projets de l'association, Notre présidente en a largement parlé dans son rapport moral.

La parole est alors donnée aux élus présents.

Tout d'abord, Madame Annie Double-Battistella, suppléante de Monsieur Lionel Luca, notre député :

Elle nous remercie de l'avoir invitée et se dit contente de venir à Saint-Jeannet. Elle soutient ce beau projet et a adhéré à notre association. Elle est particulièrement concernée par tout ce qui a trait à la restauration de chapelles ou monuments religieux. Elle nous dit aussi son plaisir d'assister à notre fête de la Saint Pierre, le dernier dimanche de juin, pour son ambiance « bonne franquette ».

Elle rappelle qu'elle a été notre intermédiaire auprès de Monsieur Luca, qui nous a accordé 16000 euros sur sa dotation parlementaire.

Elle nous félicite pour ce qui a été déjà été réalisé.

Ensuite, Monsieur Christian Séguret, adjoint aux finances, représentant Monsieur le Maire Jean-Michel Sempéré:

Il rappelle tout le soutien de la commune à notre entreprise. La municipalité a déjà investi 60000 euros, tout d'abord dans l'achat d'un échafaudage ainsi que dans la mise hors d'eau du bâtiment. D'autre part, elle a fait l'acquisition du petit terrain qui jouxte la chapelle et dans lequel, les archéologues devraient trouver des traces du bâtiment. Enfin, elle a inscrit au budget des crédits pour la restauration.

Il nous signale, que lors de l'élaboration du PLU, il a été prévu un espace réservé de 1500 m² sur la zone située au nord. La commune contrôlera toute opération sur ce terrain.

Il nous encourage vivement et nous conseille de nous adresser au CAUE, organisme qui s'intéresse aux vieilles chapelles.

Notre assemblée générale prend fin et l'assistance est conviée au « pot » de l'amitié.

Le conseil d'administration s'est réuni le 7 mars et est constitué de la façon suivante :

Président : Thérèse Arnaudon

Secrétaire : Marie-Paule Marcé

Trésorier : Alain Falcoz

Membres : Hélène Abdeselem, Claudine Marcellin, Eliane Peirano, Jean Joguet

Adjointe : Marie-Bernadette Falcoz

Adjoint : Philippe Bescond